

### Etaient présent(e)s :

- Mme Leslie PICARD, Orry-la-Ville
- Mme Myriam BOIS, La Chapelle-en-Serval
- M. Didier GROSPIRON, Aumont-en-Halatte
- M. Patrice MENERAT, Thiers-sur-Thève
- Mme Géraldine BYCZINSKI, Plailly
- M. Jean-Charles BOCQUET, APFHEC
- Mme Valérie MEMAIN, chargée de mission « Education/sensibilisation » au PNR
- Mme Léa CHARIOL, Chargée de mission « Communication » au PNR

### Ordre du jour :

1. Point d'infos sur les outils numériques :
  - réseaux sociaux,
  - site internet,
  - newsletter des délégués
2. Soyons Parc
3. Programme d'animations grand public printemps-été
4. Bilan financier Fête des 20 ans du PNR
5. Renouvellement des accords cadre :
  - impression
  - mise en page-graphisme
  - reprographie
6. Séminaire des délégués
7. Questions diverses

La séance est introduite par un **tour de table** permettant aux participants de se présenter, ainsi qu'à Léa Chariol, nouvelle chargée de communication depuis janvier en remplacement d'Emmanuelle Pilleart.

### I. Point d'infos sur les outils numériques

Réseaux sociaux : Depuis le début d'année, un travail de repositionnement est en cours sur les réseaux sociaux et les lignes éditoriales. Ce travail ne remet pas en cause les stratégies précédemment travaillées, mais vient au contraire les renforcer et les réaffirmer.

On retient qu'Instagram est maintenant travaillé selon un positionnement dédié au tourisme et à la découverte du territoire. Il ne sera plus un doublon des contenus proposés sur Facebook.

Un travail a également été amorcé sur LinkedIn pour donner plus de présence au Parc naturel régional sur ce réseau. Ce positionnement est notamment travaillé dans le cadre d'une stratégie « d'ambassadeurs » pour inciter les chargés de mission du Parc naturel régional à communiquer sur leurs activités auprès de leur réseau professionnel.

Depuis quelques semaines, le Parc naturel régional a souscrit à une plateforme en ligne, Mashup Web, lui permettant de centraliser la gestion de ses réseaux sociaux sur un seul outil. L'outil permet la création de contenus (post, publication vidéo), leur programmation, la supervision des calendriers éditoriaux, la modération des commentaires et l'animation des communautés d'abonnés.

Newsletter : La newsletter des délégués est (re)présentée aux participants dans un format trimestriel avec un rubricage fixe. Elle est destinée aux délégués, délégués suppléants et maires. Elle a pour objectif de faire comprendre aux communes ce qu'est le Parc naturel régional mais aussi comment le PNR peut travailler avec la commune en lui apportant son expertise. Cette newsletter est 100% électronique. Le prochain envoi est prévu entre le 20 et le 25 mars.

Site internet : Le projet de refonte du site internet est annoncé pour 2025. Cette refonte s'inscrit dans un contexte de site Internet âgé (mise en ligne en 2019) qui ne prend pas en compte les nouveaux usages du web (ergonomie, accessibilité, fonctionnalité basique) et où la gestion des contenus est devenue très difficile (arborescence complexe, difficulté de trouver les informations).

Compte tenu d'un financement qui arrive à terme à l'automne, le calendrier de refonte est serré mais atteignable avec un budget annoncé à 25 000€. L'objectif est d'avoir le nouveau site pour l'automne.

**Une session de travail est programmée avec les membres de la commission disponibles le vendredi 4 avril à 14h.** Il s'agira d'échanger sur les difficultés du site actuel et les attentes pour le prochain afin de finaliser le cahier des charges avant de lancer l'appel d'offre.

## 2. Soyons Parc n°47

Le prochain numéro du magazine Parc est prévu pour fin mai/début juin.

Sur la base de propositions, les échanges avec la commission permettent de fixer le sommaire comme suit :

- **Je m'informe** : Géonature : la biodiversité du territoire à portée de clics (biodiversité)
- **Je découvre** : La filière bois sur le territoire (dev éco/forêts)
- **Je comprends** : Projet alimentaire territorial (PAT), le territoire dans mon assiette (agriculture)
- **Je témoigne** : David Tunwell, chercheur anglais en archéologie sur les bombardements en forêt de Chantilly (patrimoine historique)
- **J'agis** : Accueillir les hirondelles (biodiversité)

Un rendez-vous est prévu le 27 mars avec la rédactrice pour lui livrer ce brief.

## 3. Programme d'animations grand public printemps-été

Le programme des sorties printemps-été 2025 est finalisé. Une quinzaine de sorties est prévue en lien avec les actualités du Parc naturel régional ou permettant de faire découvrir des richesses naturelles et patrimoniales du territoire (sorties estivales). Concernant les sorties « biodiversité », un fil rouge annuel portant sur la thématique « Faune et bâti » a été décidé.

Le programme « Les Rendez-vous du Parc » a été édité à 8000 exemplaires et a été diffusé sur le territoire.

A ces sorties, s'en ajoutent de nombreuses autres, axées sur la biodiversité (inventaires naturalistes, sorties découverte de la biodiversité) dans les 4 communes participant aux Atlas de la Biodiversité Communale.

De nombreux stands sont également prévus à la demande des communes du Parc ou de ses partenaires (salon du jardinage de Senlis, journées de l'environnement à Survilliers, Fête de la terre à Gouvieux,

journées communautaires de l'environnement de la communauté de communes Carnelle-Pays de France, Mai à vélo, Fête de la Rose, portes-ouvertes chez les producteurs Oise-Pays de France, etc.).

Il est demandé aux membres de la commission leurs idées de sorties pour le prochain programme « automne-hiver 2025/2026 ».

#### 4. Bilan financier Fête des 20 ans du PNR

Un premier bilan (participants, animations, satisfaction du public et des partenaires, etc.) de la Fête des 20 ans avait été réalisé lors de la dernière commission. Il manquait le bilan financier.

- Logistique (barnums, toilettes, gardiennage, dispositif de secours, électricien, sonorisation du site, aide à l'installation) : 22 615,84 € TTC
- Ambiance festive (musiciens, animations en déambulation, vélos rigolos, jeux en bois, maquillage, contes, etc.) : 10 767 €
- Animations, randonnées, sorties, ateliers : 11 701 €
- Communication (identité graphique, flyers, programmes, carton d'invitation, goodies, etc.) : 13 785,38 € TTC
- Panneaux pédagogiques, expositions, matériel pédagogique : 2 409,34€
- Petit matériel et fournitures diverses : 885,92 € TTC
- Buffet d'inauguration, repas des partenaires : 6638,98 € TTC

Soit un **coût global de 68 804 € TTC**, réparti comme suit :

- Fiche financière dédiée à la Fête des 20 ans : 48 521 € (totalité de la fiche consommée pour l'évènement)
- Fiche financière dédiée aux animations grand-public 2024 : 11 833 € (une partie de cette fiche a été utilisée pour financer les animations et supports pédagogiques)
- Fiche financière dédiée à la communication : 8 450 € (une partie de la fiche a été utilisée pour financer des volets de communication, notamment la campagne d'affichage).

#### 5. Renouvellement des accords cadre

Impressions : Arrivé à échéance en décembre 2024, l'accord cadre a été relancé selon les mêmes clauses pour la période 2025-2029. 9 entreprises ont répondu à l'appel de marché, 4 lauréats sont proposés et validés par la commission : **Corlet, Illico by l'Artésienne, Champagnac (titulaires de l'AC précédent) et le groupement Inter Plans - Roissy Copy.**

Reprographie : Également arrivé à échéance en décembre 2024, l'accord cadre portant que les travaux de reprographie a été relancé selon les mêmes clauses pour la période 2025-2029. 2 entreprises ont candidaté, l'une présentait un dossier incomplet ne permettant pas d'analyser son offre, l'autre proposait un BPU plus de 700% supérieur aux tarifs appliqués sur le précédent accord cadre.

La commission a approuvé le fait de **déclarer infructueux le marché** et de passer par Roissy Copy, (titulaire du précédent marché) hors consultation. Roissy Copy propose des tarifs attractifs et une grande souplesse et rapidité de commande.

**Mais la commission s'interroge sur le fait qu'on puisse tenir 4 ans sans accord cadre sur ce marché et suggère de le relancer dans quelques mois et/ou de le regrouper dans l'AC Impression la prochaine fois.**

Mise en page – graphisme : Le renouvellement de l'accord cadre pour la mise en page – graphisme a donné lieu à 23 candidatures analysées en amont de la commission. Une sélection de 8 dossiers est proposée à la commission. L'accord cadre ne doit en retenir que 5.

Après présentations des 5 dossiers et échanges entre les membres de la commission, les 5 prestataires retenus sont : **Catherine Szpira (freelance), AL studio (groupement de freelance), Deux degrés (agence), Instant urbain (agence), Pauline Cazier (freelance).**

## 6. Séminaire des délégués

La volonté de reprogrammer un séminaire des délégués à l'automne 2025 est présentée à la commission. Sur propositions et après évocation de plusieurs thèmes (changement climatique, ma ville de demain), les échanges font émerger une nouvelle thématique de travail pour cette demi-journée : la **gestion différenciée des espaces verts communaux et la gestion du patrimoine arboré.**

Il est pris acte de travailler le programme de la rencontre autour de ce thème pour identifier les sujets à travailler (cimetière, communiquer sur le sujet, remplacement des pratiques, retours d'expérience de communes...), les personnes ressources, la forme des ateliers de travail et l'activité de découverte qui clôt la rencontre.

## 7. Questions diverses

Aucune question annexe n'a été soulevée.

La date de la prochaine commission est fixée au **mardi 13 mai 2025 à 19h00** à la Maison du Parc à Orry-la-Ville.

La commission se termine à 21h30.